



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 3 JUIN 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le trois juin à 20h00,

Le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Madame Patricia GOUTORBE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 12

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 avril 2024

Etaient présents : Mesdames Patricia GOUTORBE, Evelyne RICARD, Catherine BIGAY, Monsieur Guillaume LEFEBVRE, Madame Perrine MOUILLERE, Monsieur Jean-Noël DE STEFANI, Mesdames Christine DURAND, Corinne THIVANT et Messieurs Rémy ARQUILLERE et Dominique BOULOT-TULOUP.

Absents : Mesdames Nathalie KLIMENKO et Corine GUILLOT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Rémy ARQUILLERE

Les comptes-rendus des réunions du 8 avril et du 7 mai 2024 sont approuvés à l'unanimité, sans observation.

POINT SUR LES PROJETS EN COURS

- Commerce multiservices

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'elle a reçu en Mairie, le lundi 27 mai, Monsieur Emmanuel BRAZ, qui a annoncé son intention d'arrêter la gestion du commerce multiservices.

Après discussion, Monsieur BRAZ indique que la fréquentation a beaucoup diminué, surtout depuis le début de l'année et l'augmentation de tarif du tabac. Cependant, le bar fonctionne plutôt bien, les rayons gâteaux et alcool de l'épicerie, ainsi que les commandes de poissons.

Monsieur Jean-Claude DUCARRE a été contacté pour l'informer de la situation. Il prendra contact avec Monsieur BRAZ.

Cependant, le jeudi 6 juin, Monsieur BRAZ a informé qu'il n'envoyait pas sa lettre de dédite tout de suite... et qu'il allait demander l'avis d'un second comptable.

- Lotissement Clos des Vignes

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la vente du lot n°5 est en cours, elle a reçu les futurs acquéreurs en Mairie.

Aussi, il est nécessaire de prendre une délibération pour autoriser Madame le Maire à signer le compromis de vente et l'acte de vente.

Delibération n°06-01-2024

Madame le Maire informe l'Assemblée que le lotissement « Clos des Vignes » propose à la vente 5 lots.

Vu le permis d'aménager n°04204922R2002 du 24 février 2023, autorisant le lotissement « Clos des Vignes »,

Vu la délibération n° 11.03.2022 du 28 novembre 2022, optant pour l'assujettissement à la TVA,

Vu la délibération n°15.04.2023 du 27 novembre 2023, fixant le prix de vente des lots,

Vu le certificat d'achèvement de travaux en date du 3 janvier 2024,

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1) Décide la vente des lots 1 à 5, aux prix mentionnés dans le tableau récapitulatif ci-après, les frais d'acte et d'enregistrement étant à la charge des acquéreurs ;
- 2) Autorise Madame le Maire à signer les actes de vente à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

LOTISSEMENT CLOS DES VIGNES				
N° du lot	Référence cadastrale provisoire	Superficie	Prix TTC (TVA sur marge incluse)	Montant TVA sur marge
1	C 1926a	994 m ²	48.706,00 €	6.958,00 €
2	C 1926b	982 m ²	48.118,00 €	6.874,00 €
3	C 1926c	835 m ²	40.915,00 €	5.845,00 €
4	C 1926d	908 m ²	44.492,00 €	6.356,00 €
5	C 1926e	938 m ²	45.962,00 €	6.566,00 €

- Aménagement extérieur du Foyer Rural

Madame le Maire informe les membres du Conseil que Monsieur JAMBRESIC, architecte-conseil au Département de la Loire, viendra sur place, le jeudi 13 juin à 9h30, pour donner quelques conseils et idées d'aménagements pour le parking du Foyer Rural.

Il est proposé de reporter la réunion prévue le 12 juin et d'attendre ses éclairages. Une réunion est fixée le mardi 25 juin à 19h00.

- Vidéosurveillance

Madame le Maire rappelle que le sujet de la vidéoprotection a été abordé lors des précédentes réunions et qu'il était convenu de prendre contact avec plusieurs entreprises, afin d'obtenir plus d'informations sur ce sujet.

Elle informe l'Assemblée qu'elle a reçu en Mairie la société MC PROTECTION le 8 juin à 8h30. C'est l'entreprise qui s'est occupée de la vidéoprotection de la commune du Crozet.
La mairie de Saint Martin d'Estreaux a également indiqué quatre entreprises à consulter.

ROANNAIS AGGLOMERATION

- Conférence des Maires, le 23 mai 2024

Madame le Maire fait le compte-rendu de cette conférence des Maires qui avait à l'ordre du jour :

- Présentation du plan d'actions relatif à l'économie circulaire : l'économie circulaire consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant à la fois la consommation et le gaspillage des ressources et production de déchets. Les cinq axes d'actions stratégiques sont les suivants ; 1) Accompagner la filière du BTP vers l'économie circulaire ; 2) Développement de la filière chanvre sur le territoire ; 3) Préserver et mieux gérer les ressources Eau et Forêts ; 4) Engagement de la Communauté d'Agglomération dans une démarche d'exemplarité de l'administration ; 5) Développer des filières de valorisation des déchets problématiques sur le territoire.
- Dotation à l'investissement communal – Etat d'avancement : le projet sera approuvé en Conseil Communautaire en juin, sous la forme d'une charte. 3 piliers constitueront cette charte en fixant le contenu, les modalités et son suivi dans le temps : 1) Montant et modalités de versement : 1 M€/an réparti de façon égalitaire entre commune, versement au mois d'avril, financement de toutes les dépenses d'investissement, flécher cette dotation sur des projets spécifiques, engagement des communes à communiquer à l'agglo sur le ou les projets justifiant la dotation ; 2) Objet de financement : vocation à encourager la transition écologique (rénovation énergétique des bâtiments et des espaces publics, opération de végétalisation, naturalisation de l'espace...); 3) Suivi et communication : mobilisation des canaux récurrents, récapituler chaque année les projets financés, évaluer périodiquement.
- Présentation du déploiement de l'application géovélo : géovélo est une application citoyenne gratuite qui permettra d'intégrer tous les aménagements cyclables, stationnements et circuits/chemins de l'agglomération. Elle englobera les 40 communes au lieu de 25 initialement et fonctionne sur la base d'un calculateur d'itinéraires via géolocalisation.
- Questions diverses : signature du CPER

- Conseil Communautaire, le 30 mai 2024

Madame le Maire fait un bref compte-rendu du Conseil Communautaire du 30 mai, ayant pour ordre du jour :

- ASSEMBLEES : Exercice des pouvoirs délégués au Président et au bureau, retrait des fonctions de Madame Sandra CREUZET-TAITE, Vice-Présidente, après retrait de l'ensemble de ses délégations de fonctions et de signature ; vacance de la fonction de 12^{ème} Vice-Président ; Election du 12^{ème} Vice-Président.
- FINANCES : Comptes de gestion 2023 ; Décisions modificatives, attributions de fonds de concours
- ASSAINISSEMENT : Classement du réseau d'eaux usées Lotissement Le Domaine du Bourg à Notre Dame de Boisset
- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Soutien aux communes rurales pour l'installation de leur premier commerce ou le maintien de leur dernier commerce – Règlement attribution de fonds de concours ; Désignations des représentants dans les organismes extérieurs.

- PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE : Subvention ALEC 2024, bilan mi-parcours PCAET
- ORGANISATION DE LA MOBILITE : Fonds de concours à la commune de Saint André d'Apchon Schéma directeur vélo 2022-2026 ; avenant au contrat TRANSDEV, Approbation du règlement des transports à compter du 1^{er} septembre 2024.
- ESPACES NATURELS : Demande d'application du régime forestier sur les parcelles forestières en pleine propriété du lieudit Chez Mivière à Renaison.
- STRATEGIES ET RESSOURCES FONCIERES : Bilan des acquisitions et des cessions de biens immobiliers Exercice 2023.
- EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT : PLH 2025-2030 – « Arrêt du projet »
- RESSOURCES HUMAINES : Convention d'adhésion aux services secrétaires de mairie itinérant, intérim, portage salarial du CDG42 ; Modification de la valeur faciale des titres restaurant ; modification du tableau des effectifs et modalités de recrutement des contractuels, des apprentis et des vacataires ; convention d'adhésion aux services de prise en charge de l'établissement des dossiers CNRACL du Centre de gestion ; Convention de partenariat avec le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Loire pour l'organisation du 1^{er} forum de l'emploi public territorial et de l'apprentissage.
- AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE : Convention relative à la mutualisation de la gestion des données entre le SIEL-TE et Roannais Agglomération.
- PROMOTION DU TOURISME : Tarifs et modalités de perception de la taxe de séjour à compter du 1^{er} janvier 2025.
- SPORT DE HAUT NIVEAU : Attribution d'une avance remboursable au titre de l'année 2024 au Roannais Basket Féminin.

COMPTE-RENDUS DE RÉUNIONS

- Commission Voirie, le 21 mai 2024

La Commission Voirie a travaillé sur :

- Les travaux de voirie 2024 : Consultation des entreprises à prévoir sur le Chemin de la Varenne
- Aménagement délaissé RD307-RD8
- Projet cases-urnes au cimetière pour compléter l'espace cinéraire
- Acquisition débroussailluse à dos
- Entretien des chemins : ordre de priorité retenu : Chemin du Moulin, Impasse du Pigeonnier, impasse vers le cimetière
- Problème étanchéité fontaine : passage de l'entreprise CHARRONDIERE Sébastien
- Problème de stationnement

- CCAS

L'après-midi intergénérationnel du 4 juin à l'école avec le groupe folklorique « Les sabots bourbonnais » c'est très bien passé. Les grands-parents ont participé en nombre. Un goûter a été offert à tout le monde.

Par ailleurs, Madame le Maire indique avoir participé à une réunion de l'Association Espoir Santé Harmonie. Il a été indiqué que la soirée concert organisée à Changy avec les Copains d'Accord a permis un bénéfice de 1.822,88 €.

- CME

Lors de leur réunion en date du 3 juin, le Conseil Municipal Enfants a travaillé sur l'organisation de la semaine des petits-déjeuners, qui aura lieu du 17 au 21 juin 2024. Les enfants ont préparé la liste des courses et le planning.

Le Conseil Municipal Enfants a réfléchi également à l'installation d'une boîte à insectes dans un massif situé devant l'école.

QUESTIONS DIVERSES

* Retour sur l'inauguration de la MAM et de l'ADMR

* Prochaine commission Information-Communication : mercredi 12 juin à 20h00 en mairie

* Assemblée générale de l'Association Jeunesse et Sports : vendredi 7 juin à partir de 17h30

* Invitation pour le spectacle de la chorale du collège Jean Papon, le mardi 4 juin à 20h00.

* Lecture du courrier du Groupement Départemental de lutte contre les rats musqués. Le Conseil Municipal ne souhaite pas donner une suite favorable à cette demande.

* Lecture du courrier de remerciement de l'établissement français du sang pour la mise à disposition de la salle d'animation lors des collecte de sang le 29 mars 2024.

* Conseil d'école : le jeudi 13 juin 2024 à 18h00

* Demande pour un projet d'installation d'un foodtruck itinérant. Le Conseil Municipal donne son accord.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

<p>La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le JEUDI 11 JUILLET 2024 à 20H00 en Mairie.</p>
